

Aménager, protéger, renaturer : entre conciliation réglementaire et confrontation locale sur le bassin versant de la Seiche (Ille-et-Vilaine)

Caroline Le Calvez¹

¹Doctorante en géographie, UMR CNRS ESO 6590, Université Rennes 2

Mots-clés : Renaturation, confrontations, aménagement contemporain, pratiques locales

À l'heure où la politique de l'eau exige la protection des milieux aquatiques et l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau, on assiste à une remise en cause profonde des anciens modes de gestion des rivières anciennement basés sur une conception hydraulicienne et aménageuse. « Satisfaire l'ensemble des interactions naturelles tout en intégrant les attentes, demandes, pratiques et usages dont les milieux sont le support » (ASPE et POINT, 1999) est devenu l'objectif de la gestion intégrée par bassin versant. Dans ce contexte, la renaturation a fait sa place parmi les actions de gestion dans une démarche de « dés-aménagement ». Aménager, protéger et renaturer sont ainsi trois notions clés de l'action sur les cours d'eau.

Dans le cadre de ma recherche doctorale, il est pertinent de mener une réflexion plus approfondie autour de la question de la cohabitation de ces trois types d'actions dans la gestion actuelle de l'eau. Le propos a comme objectif de saisir les leviers et l'évolution d'une conciliation ou d'une confrontation entre ces trois notions à la fois dans le cadre réglementaire et dans la pratique. Il s'agira dans un premier temps de retracer leur parcours commun depuis les années 1950 à travers une analyse des temporalités d'accroche et des évolutions dans le corpus réglementaire sur l'eau. Si une conciliation existe dans ce cadre, elle semble plus difficilement mise en œuvre localement. La formulation de la politique locale met en jeu des visions différentes de la rivière, différentes de celles développées par le cadre réglementaire (LE BOURHIS, 1999), et basée sur un ensemble de pratiques, de comportements anciens, qui sont aujourd'hui en phase de transformation face aux nouvelles orientations (WASSON, 1992). Dans un second temps, à partir du cas de la Seiche (Ille-et-Vilaine), il s'agira de montrer les difficultés à concilier aménagement, protection, renaturation dans un territoire aux caractéristiques morphologiques spécifiques, dense en aménagements transversaux. C'est autour de cette question de la suppression des ouvrages hydrauliques anciens ou agricoles que la confrontation semble la plus prégnante entre ces trois modes d'actions, représentés par des usagers du cours d'eau, qui défendent chacun leur vision de la rivière.

Bibliographie

ASPE C. et POINT P. (coord.), 1999, *L'eau en représentations. Gestion des milieux aquatiques et représentations sociales*, GIP Hydrosystèmes, CemagrefÉditions, 101p.

LE BOURHIS J-P, 1999, « Le renouvellement des outils de la politique de l'eau (CLE et SAGE). Résultats et pistes de recherches sur la gestion territoriale de l'eau », in ASPE C. et POINT P. (coord.), *L'eau en représentations. Gestion des milieux aquatiques et représentations sociales*, GIP Hydrosystèmes, CemagrefÉditions, p.31

WASSON J-B., 1992, « La rivière et l'homme : vers une gestion par bassin intégrant la dimension écologique », *Revue de Géographie de Lyon*, vol.67, n°4, p.333-343